

# Coopération internationale en éducation 1

 ECTS  
6 crédits

 Volume horaire  
48h

## Présentation

### DESCRIPTION

#### **L'agenda de la mobilisation internationale en éducation : repères, enjeux et études de cas**

La chronologie de la mobilisation internationale pour le développement de l'éducation et de la formation, de la Charte des Nations Unies et constitution de l'UNESCO aux Objectifs du développement durable, doit être maîtrisée afin de comprendre les positionnements des différents acteurs, institutionnels ou non, les enjeux politiques, l'histoire et la légitimité sur laquelle reposent les actions de coopération. Si les systèmes éducatifs sont le reflet d'enjeux nationaux et supra nationaux, à travers l'étude de la politique éducative et linguistique du Tchad, il est ainsi possible d'identifier les tensions internes et externes, historiques et contemporaines, au système éducatif tchadien qu'appuient les principaux acteurs internationaux de l'éducation dans un Sahel en crise.

#### **Les ONG : acteurs de l'éducation**

Dans un premier temps, le cours abordera l'histoire et la généalogie de l'acteur « ONG » (terminologies, définitions, origines et développement). Il mettra ensuite en lumière les modes d'organisation et de fonctionnement des ONG ; puis les enjeux auxquels elles font face en termes de positionnement et d'action à l'international, en particulier dans le champ de l'éducation.

#### **Enfance en guerre et action humanitaire au XXe siècle**

Les guerres et sorties de guerres du XXe siècle ont fait de l'enfant, déplacé, réfugié, caché, soldat ou orphelin, un enjeu central de l'action humanitaire. Parce qu'il incarne les futurs meilleurs, cet enfant, séparé de sa famille du fait des conflits, fait l'objet d'une attention renouvelée des États, d'associations, d'organisations philanthropiques et humanitaires. Les politiques nationales et internationales de protection sociale et d'éducation, de sauvetage, et plus largement d'assistance à l'enfance se redéfinissent et se développent à plusieurs échelles.

A l'appui de différents contextes historiques – les deux guerres mondiales, les guerres civiles et les guerres d'indépendances, les génocides – ce cours portera une attention forte aux acteurs des politiques d'aide à l'enfance et humanitaire : les enfants eux-mêmes, des adolescents soldats aux enfants juifs réfugiés en France ; les pédagogues et médecins à l'origine des Républiques d'enfants lors de la Seconde Guerre mondiale en Europe ; les associations comme l'Union internationale de secours aux enfants d'Eglantyne Jebb en 1920. Il s'intéressera ensuite aux actions plus ponctuelles, comme les évacuations d'enfants espagnols vers la France en 1936 ou français vers l'Angleterre en 1939-1940, et envisagera les processus d'internationalisation des mouvements pour les droits de l'enfant. Une réflexion sur la diversité des sources historiques sera proposée, des égo-documents pour une histoire au ras des enfants, aux sources plus institutionnelles des organisations.

#### **Les systèmes publics de coopération**

Le cours s'organisera autour de la présentation par leurs représentants de plusieurs opérateurs publics de

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](http://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

la coopération française : MAE, AFD, France Education International, IIPÉ-Unesco.

## HEURES D'ENSEIGNEMENT

---

Coopération internationale en éducation 1	Cours Magistral	36h
--	-----------------	-----

Coopération internationale en éducation 1	Travaux Dirigés	12h
--	-----------------	-----

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](http://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**